

PETANQUE SAISON 2024



Les beaux jours ne sont pas loin, il est temps de se préparer pour les futures rencontres de pétanque endiablées ou plus simplement pour passer un bon moment sur les pistes du boulodrome de Geispolsheim.

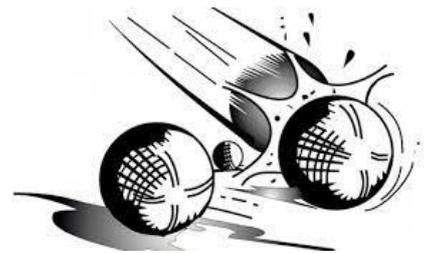
Afin que nous puissions organiser correctement nos premières sessions, il nous faut établir la liste des personnes souhaitant s'inscrire pour cette activité.



Pour mémoire, l'activité Pétanque de l'ARCAL se déroule au sein du PLCG (Pétanque Loisirs Club de Geispolsheim) qui met à notre disposition des terrains de boules et nous donne accès au Club House.

Cet accès suppose le paiement d'une cotisation au PLCG dont les inscrits deviennent membres de fait.

Le montant de la cotisation Pétanque de l'ARCAL est fixée à 24€ par an comprenant la cotisation au PLCG ainsi que le financement pour notre groupe Pétanque de matériel et d'une participation à l'organisation de rencontres avec des groupes externes (exemple Rencontres avec ARCAL Sarrebourg).



Si vous êtes intéressé(e), merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné d'un chèque de 24€ par personne.

L'usage des équipements du PLCG doit se faire dans le respect des règles du PLCG.

**Bulletin à renvoyer avant le 29/02/2024 à
ARCAL – 4 rue des acacias – 67118 Geispolsheim**

Je soussigné(e) _____ souhaite m'inscrire à l'activité Pétanque de l'ARCAL et accepte l'adhésion au Pétanque Loisirs Club de Geispolsheim.

Je déclare me conformer au règlement interne du Pétanque Loisirs Club de Geispolsheim tel qu'affiché et consultable sur place.

Mon inscription est accompagnée d'un chèque de 24€ par personne à l'ordre de **ARCAL ASTREA**

Signature